

Le contrat tuteur/ tutoré

Pour le tuteur :	Pour le tutoré :
<p>1. Le rôle du tuteur est d'accompagner son camarade dans sa démarche scolaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le tuteur montre l'établissement à son camarade - le tuteur lui montre les salles de classe où les élèves doivent se rendre pour aller en cours - le tuteur montre ses cahiers et aide son camarade à prendre en notes le cours - le tuteur l'aide à écrire ses devoirs à faire à la maison 	<p>1. Le rôle du tutoré est de demander à son tuteur de le guider dans sa découverte des habitudes scolaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le tutoré, s'il ne connaît pas l'établissement, doit demander à son tuteur de le lui montrer au fur et à mesure (salles, gymnase, cantine, vie scolaire..) - Si l'élève nouvellement arrivé a du mal à prendre les notes sur le tableau, il peut copier sur le cahier de son tuteur - Il peut aussi demander les devoirs à faire à la maison
<p>2. Le rôle du tuteur n'est pas de remplacer son camarade :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le tuteur ne doit pas faire les devoirs de son camarade mais il peut lui expliquer ce qu'il faut faire - le tuteur doit signaler au professeur tout problème vis-à-vis de son camarade - le tuteur doit laisser son camarade réfléchir et travailler seul et ne lui donner que quelques explications 	<p>2. Le rôle du tutoré n'est pas de tout laisser faire par son tuteur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'élève nouvellement arrivé ne doit pas faire faire son travail par le tuteur - s'il y a un problème avec son tuteur, il doit en parler avec son professeur - l'élève nouvellement arriver peut demander quelques explications mais pas plus
<p>3. Qui est le tuteur ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - ce n'est pas le meilleur élève de la classe - ce n'est pas forcément un élève qui parle la même langue - c'est un élève volontaire 	<p>3. Qui est le tutoré ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - un élève nouvellement arrivé qui est en pleine découverte des habitudes scolaires - un élève en grande difficulté de langue - un élève en grande difficulté scolaire

Tableau réalisé à partir d'une réflexion des enseignants de Louis Lumière à Chelles